

A l'hippodrome de Vincennes, l'avenir des courses est encore incertain

94 L'hippodrome de Vincennes, aussi appelé le « temple du trot », est en attente de son nouveau contrat de concession de trente ans. Des discussions sont en cours entre la Ville de Paris et la Société d'encouragement à l'élevage du Trotteur français (SETF).

Audrey Guettier

Le monde du trot est en ébullition. Depuis l'été dernier, la concession de l'hippodrome de Vincennes, qui appartient à la Mairie de Paris, est en plein renouvellement. Le précédent bail datait de 1974 et ses conditions financières doivent être remises à jour. La ville a donc déposé un appel d'offres et discute avec la Société d'encouragement à l'élevage du Trotteur français (SETF), ou Trotteur français, l'actuel concessionnaire, pour négocier les derniers contours de l'offre.

Il faut dire que ce site situé au cœur du bois de Vincennes, est prestigieux. Fondé en 1863, l'hippodrome de Vincennes a accueilli fin janvier la 105^e édition du célèbre prix d'Amérique, une course de trot attelé suivie à l'international. Pour la Mairie de Paris, l'objectif de ce renouvellement est d'assurer l'activité pérenne des courses tout en augmentant l'occupation du site de 42 hectares. Elle propose de diversifier les activités en ouvrant l'hippodrome au public plus souvent, en renforçant l'agriculture urbaine déjà présente sur le site et en se positionnant sur le créneau du bien-être équin. Les deux partis ont jusqu'au 31 août 2025, date de fin de l'avenant au bail, pour s'accorder.

Révision des loyers

Doté d'une capacité d'accueil de 40.000 spectateurs et 170 box pour



Avec une capacité d'accueil de 40.000 spectateurs et 170 box pour les chevaux, l'hippodrome organise près de 1.250 courses chaque année. Photo Shutterstock

les chevaux, l'hippodrome organise près de 1.250 courses chaque année. Une activité importante à Vincennes qui générerait « une partie des deux milliards d'euros de paris sportifs nationaux, qui alimentent notamment la filière du trot et les caisses de l'Etat », avance Paul Simonon, adjoint (PS) à la Mairie de Paris chargé des finances et du budget.

Désormais, la Mairie de Paris veut sa part du gâteau. « Aujourd'hui, dévoile-t-il, le loyer payé par le Trotteur français est de 100.000 euros par an ». Une somme dérisoire au regard du terrain et de l'activité qui s'y déroule. La municipalité estime le nouveau loyer de la concession à 5 millions d'euros à présent et les investissements pour revaloriser le site à une quarantaine de millions d'euros. Et c'est là que les choses se corsent. Car cette hausse, en rupture complète avec l'ancien loyer, interroge les finances de la SETF.

Lancement d'un concours d'architectes

« Nous souhaitons rester à Vincennes, mais pas à n'importe quel prix », indique la SETF aux « Echos ». Le Trotteur français a rappelé que les discussions étaient en cours, « avec pour objectif de trouver un compromis satisfaisant », indique le compte rendu du dernier conseil d'administration du 6 février. Si la société reste optimiste, tout comme la Ville de Paris, un plan B a été envisagé.

« Nous souhaitons rester à Vincennes, mais pas à n'importe quel prix. »

LE TROTTEUR FRANÇAIS

Dans le Val-d'Oise, le Trotteur français est propriétaire des 40 hectares de l'hippodrome Enghien-Soisy, consacré également à la course de trot et notamment de trot attelé. Un site presque idéal pour transférer l'activité de Vincennes dans le Val-d'Oise. Le conseil d'administration de la SETF a donc acté « le lancement d'un concours d'architecte pour imaginer un nouvel hippodrome sur le site d'Enghien-Soisy ». Car aujourd'hui, ce champ de courses accueille 20.000 personnes.

Un plan B qui inquiète les élus locaux et notamment Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes et conseillère régionale d'Ile-de-France. « Si l'activité de trot à l'hippodrome de Vincennes s'en va, cela aura un impact sur l'ensemble de l'Est francilien », indique-t-elle.

Dans le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne, la filière équine est importante. Elle s'inquiète particulièrement du devenir du Domaine de Grosbois (Val-de-Marne), un centre d'entraînement consacré à l'activité de trot et située à seulement 15 km de l'hippodrome de Vincennes. ■

Des terrains de padel sèment la zizanie à Versailles

78 La mairie de la cité royale demande la destruction de plusieurs équipements installés sur le site du grand hôtel Trianon Palace, près du château.

Alain Piffaretti

L'affaire fait grand bruit à Versailles. Trois terrains de padel, installés en décembre, dans le parc du grand hôtel Trianon Palace, à quelques centaines de mètres du château, défient la réglementation de la ville royale, située dans les Yvelines.

Les nouveaux équipements, « panoramiques et semi-couverts », remplacent d'anciens terrains de tennis. Ils possèdent une structure métallique, haute de six à sept mètres et recouverte d'immenses bâches... visibles depuis les jardins du château. « Inadmissible, s'agace François de Mazières, maire (DVD) de la ville, ces terrains ont été édifiés

sur un site inconstructible, au mépris de toutes les règles de droit. » Si l'est interdit, partout en France, de réaliser des constructions sans autorisation ou en infraction avec les documents d'urbanisme, la situation se corse à Versailles, où les règles sont encore plus strictes.

Dans le cœur de la cité royale, protégée par son statut de SPR - site patrimonial remarquable -, « toute construction ou modification, même minime, doit faire l'objet d'une autorisation. La municipalité elle-même est soumise à ces contraintes lors d'opérations d'urbanisme », rappelle François de Mazières. Dans un rayon de cinq kilomètres autour de la chambre du roi et un espace de

2 et 3 kilomètres de part et d'autre du grand canal, la moindre transformation urbanistique doit obtenir l'aval de l'architecte des Bâtiments de France. « Nous sommes la seule ville de France à posséder une protection aussi étendue », souligne François de Mazières.

Procédures en cours

La mairie a fini par déposer plainte auprès du tribunal judiciaire de Versailles, après une procédure amiable et deux avertissements restés lettre morte. La ville réclame l'arrêt de l'activité, la démolition du site et une astreinte de 500 euros par jour tant que l'infraction perdure. Les architectes des bâtiments

de France (ABF) se sont eux aussi emparés du dossier, et s'apprêtent à lancer des procédures pour faire cesser l'infraction. « Celle-ci est établie sans contestation possible, tant du point de vue du code de l'urbanisme que de celui de la protection du patrimoine », assure un bon connaissant du dossier.

Au-delà de la protection du patrimoine, les riverains dénoncent les nuisances du nouvel équipement. « Le padel est une activité très bruyante, sans commune mesure avec le tennis. Le bruit des balles contre les raquettes et les murs, et les cris des équipes résonnent de façon particulièrement importante. Sans compter le fait que le site est ouvert jusqu'à 23 heures, et très fortement éclairé... », affirme Gérard Médal, président d'un syndicat de copropriété mitoyenne du grand hôtel. Au grand dam des résidents, les terrains reçoivent également des

joueurs extérieurs à la clientèle. Le site Internet du club, Le Royal Padel Club, décrit ainsi les lieux : « Le club, niché dans le prestigieux Waldorf Astoria Trianon Palace à Versailles, offre une expérience exceptionnelle alliant sport de haut niveau et luxe. Situé à seulement 15 minutes de Paris, ce club est idéal pour les Franciliens et les voyageurs. » L'activité de padel est en pleine expansion et les espaces de jeux manquent en Ile-de-France.

Le Waldorf Astoria Versailles-Trianon Palace, qui a fait construire les terrains de padel, est un hôtel cinq étoiles, vieux de plus d'un siècle, qui a accueilli de très nombreuses personnalités artistiques, politiques et têtes couronnées. Il appartient aujourd'hui à la Financière Immobilière Bordelaise, dont le patron est l'homme d'affaires Michel Ohayon. Contactée, la société n'a pas souhaité s'exprimer. ■



SUR LE WEB

● TOUS LES APPELS D'OFFRES avec e-marchespublics.com à consulter sur marches-publics.lesechos.fr

● CONTACT pour la publication de vos marchés (presse + Web) marchespublics@lesechos.fr Tél. : 01 87 39 84 40

Et toute l'actualité des collectivités d'Ile-de-France en continu sur lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france

EN PARTENARIAT AVEC
nomination
SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

ENSEIGNEMENT

CENTRALESUPÉLEC
Thi Fontanel Ngo

prend la direction du développement et de la valorisation immobilière nouvellement créée chez CentralesSupélec.

Titulaire d'un DESS ingénierie immobilière de l'université de Paris-XII, elle a fondé la start-up QORJIE en 2022. Trois ans plus tôt, elle avait rejoint le groupe Essor/Essor Développement en tant que directrice générale adjointe chargée du pôle tertiaire et des projets mixtes.

ENSEIGNE DE MAGASINS

BRICO DÉPÔT
Pierre-Olivier Larue

est promu directeur des opérations de Brico Dépôt.

Agé de 51 ans, ce diplômé en commerce internationale de l'EPSCI était directeur régional en région Centre Est depuis 2016, puis en région Rhône-Alpes à partir de 2021. C'est en 2010 qu'il a intégré Brico Dépôt où il a d'abord dirigé des dépôts.

FONCIÈRE

IDF INVESTISSEMENTS & TERRITOIRES
Sophie Baillet
est nommée directrice administrative et financière d'IDF Investissements & Territoires.

Titulaire du master en management immobilier de l'Essec et de l'exécutive MBA de l'ESCP Business School, elle occupait des postes de direction administration et financière au sein de startups et de holdings immobilières. Précédemment, elle a travaillé pour BNP Paribas Real Estate et Crédit Agricole Immobilier.

TECHNOLOGIE

CHANNEL HP FRANCE
Denis Pioletti

est nommé directeur du réseau de revendeurs professionnels au sein du channel HP France.

Ce titulaire d'un master de l'ICN Business School était channel manager France depuis trois ans. Débutant chez HP en 2007, il a notamment occupé le poste de responsable de l'équipe catégorie systèmes personnels de 2017 à 2021.

Samy Alaoui Hassini

Prend la responsabilité de l'équipe s'adressant aux distributeurs grand public au sein du channel HP France.

Ce titulaire d'un double master en management inter-

national de l'Insee et de SRH Berlin était directeur des ventes pour la France et l'Afrique du Nord chez Acer depuis 2022. Précédemment, il a occupé des postes de chef de produits chez FNAC-Darty, avant de rejoindre Acer comme responsable grand comptes et manager des équipes retail.

ACHATS

CLUB DES ACHETEURS

Nissrine Massaq
accède à la présidence du Club des acheteurs de prestations intellectuelles.

Agée de 37 ans, cette titulaire d'un double diplôme en ingénierie industrielle et d'un master en management et stratégie d'achat est administratrice du Conseil national des achats (CNA). Depuis neuf ans, elle évolue au sein de Siemens Smart Infrastructure France.

décideurs locaux